

COMMUNE DE ZIMMERBACH

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Zimmerbach
Séance du 25 avril 2016

POINT 1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 07 AVRIL 2016

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire.

Une information complémentaire est demandée par M. HESS relative au point 12 sur la convention de mise à disposition des installations du stade de football de Gunsbach notamment la possibilité de dénonciation ?

M. le maire donne lecture de l'article 8 qui évoque ce sujet.

Il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 01

Une vérification complémentaire de notre Trésorier a fait apparaître la nécessité de modifier le compte 1641 concernant les emprunts.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote par 14 voix **pour**, 0 voix **contre**, 0 **abstention** la décision modificative suivante au budget de la commune, à savoir :

Dépenses d'investissement (réduction du capital des emprunts)

➔ **au compte 1641 : - 16 000,00 €**

POINT 3 – REALISATION D'UN EMPRUNT POUR ASSURER LE FINANCEMENT DES TRAVAUX ET DES ÉTUDES D'INVESTISSEMENTS 2016

Le Maire de Zimmerbach est autorisé à réaliser auprès du CREDIT MUTUEL un emprunt sur **15 ans**, d'un montant de **300 000 EUR** dont le remboursement s'effectuera en :

Trimestialités constantes en capital et intérêts	5 552,07 €
Termes trimestriels constants en capital	5 000,00 € intérêts à 1,40 % en sus
Frais de dossier	0,10% du montant autorisé, payables à la signature du contrat.
Remboursement anticipé	Possible à chaque date d'échéance avec préavis d'un mois et paiement éventuel d'une indemnité actuarielle due uniquement en cas de baisse des taux sur le marché.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

Taux réel d'intérêt pour l'emprunteur : **1,40% fixe**

M. le maire informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir, afin de régulariser l'alignement de la rue de la Chapelle, une partie de la parcelle cadastrée :

section n° 2 - parcelle n° 43

d'une contenance de : 4,53 ares
emprise à détacher : **0,71 are**

appartenant à : **Monsieur Aristide BEYER et Consorts**
domicilié 1 rue de la Chapelle à Zimmerbach.

En référence au PVA du 03/02/2016 établi par Jérôme ADOR géomètre à Colmar.

Cette emprise devra être intégrée au domaine public dès son acquisition par la commune au prix de **6 035,00 €** (estimée par le service des Domaines à 8 500,00 €/l'are), pour permettre l'application du plan d'alignement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise M. Pierre-Paul SCHNEIDER, Adjoint au maire, à signer l'acte à intervenir.

POINTS DIVERS

- **INFORMATIONS DIVERSES DE M. Pierre-Paul SCHNEIDER, Adjoint**

JOURNÉE CITOYENNE

M. Pierre-Paul SCHNEIDER, Adjoint informe les membres du conseil municipal que les inscriptions sont en cours et se termineront le 4 mai prochain.

Suivant le nombre de participations les ateliers seront organisés par thème.

Les idées de chantier qui sont proposées sont :

- ✓ la déconstruction partielle du mur de soutènement du jardin de l'Eglise
- ✓ l'aménagement du sol de la table pique-nique couverte à l'aire de jeux
- ✓ des couches de finitions (sentier et chemin)
- ✓ de la peinture et lasure, marquage au sol
- ✓ du débroussaillage et désherbage divers
- ✓ le ramassage des encombrants superficiels de l'ancienne décharge route de Walbach
- ✓ des ateliers pour les enfants
- ✓ l'intendance du déjeuner convivial

Deux autres idées d'atelier ont été suggérés, notamment :

- ☞ L'aménagement d'un jardin partagé à l'arrière des conteneurs de la rue des Trois-Epis ;
- ☞ Et la peinture des murs d'accès nord à l'école.

TRAVAUX PONT DE LA FECHT

Monsieur SCHNEIDER évoque la possibilité de prise en charge par le Syndicat Mixte de la Fecht, des travaux de renforcement de la fondation de la pile sud du pont de la Fecht, par reprofilage du lit.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

La messe commémorant le 8 mai a été fixée à 10 heures. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

- **INFORMATIONS DIVERSES DE Mme Christiane EHRHART, Adjointe**

JOURNÉE DE DISTRIBUTION DES GÉRANIUMS

Mme Christiane EHRHART, Adjointe rappelle que la journée de distribution des géraniums à tous les foyers de Zimmerbach se déroulera le **DIMANCHE 15 MAI prochain de 9h à 12h** au parking du Hohnack

L'horticulture proposera de vendre du terreau et des plantes de saison, et Colmar Agglomération mettra gracieusement à disposition du compost et du mulch fertilisant. Les sacs biodéchets seront également disponibles à cette occasion.

JOURNÉE DEDICACES

La journée dédicaces aura lieu le **DIMANCHE 22 MAI de 14h à 18h**, en présence de dix auteurs.

REMERCIEMENTS

Madame EHRHART liste aux membres du conseil municipal les remerciements reçus :

- de Mmes Christiane GERIG, Marie-Hélène SATTLER et Marthe DELOFFER pour leur anniversaire.

La séance est levée à 19h45.